

Famille : FABACEAE-CAESALPINIOIDEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Sclerolobium spp.

Tachigalia spp. (synonyme)

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun clair

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 70 à 100 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 6 cm

Flottabilité : aucune information disponible

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,62	0,10
Dureté monnin* :	3,5	1,7
Coeff. de retrait volumique :	0,51 %	0,10 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,2 %	1,2 %
Retrait radial total (RR) :	4,8 %	0,3 %
Ratio RT/RR :	1,7	
Pt de saturation des fibres :	26 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	58 MPa	8 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	105 MPa	12 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	17100 MPa	2200 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 100,6 mesuré à 3147 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 4 - faiblement durable

Insectes de bois sec : sensible

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapse : oui

Notes : Le séchage artificiel devra être mené avec précaution pour éviter l'apparition de gerces et de fentes internes.

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : denture stellitée
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : non recommandé ou sans intérêt
 Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Les poussières d'usinage sont très irritantes.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires

Collage : aucune information disponible

Notes : Bois fissile.

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de DIAGUIDIA ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Menuiserie intérieure
 Meuble courant ou éléments
 Moulure

Lambris
 Emballage-caisserie
 Charpente légère

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil	APARAÇU	Brésil	PACUARE
Brésil	TACHI	Brésil	TACHIGALIA
Brésil	TAEHI PRETO	Équateur	GUABILLO
Équateur	MATAPALO	Guyana	DJEDOE
Guyana	KADITIRI	Guyane française	CEDRE REMI
Guyane française	DIAGUIDIA	Suriname	DJARKIDJA
Suriname	ROODE DJEDOE	Vénézuela	CONGRIO
Vénézuela	GUAMILLO		

